



## Identification des besoins EN ALPHABÉTISATION

*Focus sur les demandeurs d'emploi,  
les professions exercées et le capital social*

### 1.1. INTRODUCTION

Les profils des personnes en situation d'analphabétisme sont très variés. Il est difficile d'en rendre compte à travers les sources statistiques existantes.

Les éditions précédentes du chapitre 'Identification des besoins en alphabétisation' s'appuyaient sur des résultats d'enquêtes représentatives de l'ensemble de la population pour tenter de caractériser les personnes susceptibles d'avoir besoin de suivre des formations en alphabétisation. A défaut d'informations sur les difficultés rencontrées avec le langage ou sur les compétences effectives, le critère retenu était le fait de n'avoir pas obtenu de diplôme ou d'être diplômé au maximum de l'enseignement primaire.

Le niveau du diplôme sera de nouveau utilisé comme critère dans cette troisième édition. L'angle de vue sera cette fois, d'une part, celui du capital social, sur base des résul-

tats d'une enquête récente<sup>1</sup>, et, d'autre part, celui des professions exercées par les personnes infrascolarisées, grâce à une exploitation originale de l'enquête socio-économique générale de 2001<sup>2</sup>.

Dans un premier temps, cependant, l'attention se portera sur les caractéristiques des nombreuses personnes inoccupées qui n'ont pas obtenu de diplôme supérieur au diplôme de fin de l'enseignement primaire et qui sont sans emploi et en recherche d'emploi<sup>3</sup>. L'analyse de la demande d'em-

- 1 Les données ont été exploitées par Frédéric Heselmans, Centre liégeois d'Etude de l'Opinion, Université de Liège.
- 2 L'exploitation de l'enquête socio-économique générale a été réalisée par Matthieu Veinstein, chercheur au point d'appui TEF (Travail, Emploi, Formation) du centre de recherche METICES (Migrations, Espaces, Travail, Institutions, Citoyenneté, Epistémologie, Santé) de l'Université libre de Bruxelles, dans le cadre de la monographie *Scolarité et Emploi* (voir bibliographie).
- 3 Rappelons que 20% des apprenants recensés en 2007 par Lire et Ecrire à Bruxelles et 24% de ceux recensés en Wallonie étaient chômeurs indemnisés (voir chapitre 2).

ploi a été menée à partir de données administratives, en collaboration avec les services publics de l'emploi de la Région bruxelloise (ACTIRIS, Observatoire bruxellois du Marché du Travail et des Qualifications) et de la Région wallonne (FOREM, service d'analyse du marché de l'emploi et de la formation (AMEF))<sup>4</sup>.

Les éditions précédentes<sup>5</sup> fournissent une première estimation de l'ampleur des besoins en alphabétisation. Selon l'enquête socio-économique générale de 2001, en Région wallonne parmi les personnes de 18 à 64 ans, environ 3% disent ne pas avoir suivi un enseignement (en Région bruxelloise, 5% des hommes et 6% des femmes sont dans cette situation) et, dans les deux régions, environ 9% disent avoir uniquement obtenu un diplôme de fin d'école primaire<sup>6</sup>. En Région wallonne, selon l'enquête, plus de 9.000 jeunes de 18-24 seraient diplômés au maximum du primaire ; en Région bruxelloise, ils seraient plus de 4.000. Des taux plus élevés de personnes diplômées au maximum de l'enseignement primaire sont fournis par l'enquête sur les Forces de travail : un quart des personnes de 15 ans et + interrogées en 2004 dans ce cadre<sup>7</sup> déclarent n'avoir pas obtenu de diplôme plus élevé que celui de l'école primaire.

4 Muriel Fonder pour l'AMEF et Chantal Jacquemart pour ACTIRIS ont participé à l'analyse.

5 Voir aussi L'alphabétisation : quels publics ? Quelles formations ? in *Faits et gestes. Débats et recherches en Communauté française Wallonie Bruxelles*, numéro 25, printemps 2008. Service de la Recherche du Secrétariat général, Ministère de la Communauté française. <http://www.faitsetgestes.cfwb.be/accueil2.asp>

6 Soit un total de 340.000 personnes pour les Régions wallonne et bruxelloise.

7 Soit un total de 810.000 personnes pour les Régions wallonne et bruxelloise. Les différences observées dans les nombres et les taux de personnes infrascolarisées s'expliquent en partie également par des modes de passation différents. L'enquête sur les forces de travail est réalisée à domicile par un enquêteur, ce qui améliore fortement la qualité des réponses, en particulier des personnes qui ont des difficultés avec l'écrit. Le nombre de non réponses, notamment aux questions sur les études suivies, est particulièrement élevé dans l'enquête socioéconomique générale, ce qui peut induire une sous-estimation du nombre de personnes qui ont obtenu au maximum un diplôme de l'enseignement primaire.

Cette donnée prend en compte un ensemble plus large de personnes, dont l'ensemble des personnes âgées de 65 ans et plus.

Les taux de chômage des personnes qui n'ont pas été diplômées de l'enseignement secondaire sont particulièrement hauts. En 2004, dans la population masculine, ils s'élevaient en moyenne, à 29% en Région bruxelloise (27% pour les femmes) et 21% en Région wallonne (contre 25% pour les femmes).

De très nombreuses personnes infrascolarisées de 15 à 64 ans ne se présentent pas sur le marché du travail et sont donc majoritairement classées comme inactives : c'est le cas de 57% des personnes diplômées au maximum du primaire, en Région bruxelloise, et de 65% de celles-ci en Région wallonne.

Les taux d'emploi des personnes diplômées au maximum de l'enseignement primaire sont donc beaucoup plus faibles que ceux des autres catégories de diplômés. En 2004, selon l'enquête sur les forces de travail, les taux d'emploi de la population diplômée au maximum du primaire n'étaient que de 30% à Bruxelles et de 27% en Région wallonne.

Les éditions précédentes contiennent également des estimations du volume de personnes diplômées au maximum du primaire par commune et par Direction régionale du FOREM (tableaux et cartes). En 2006, un focus particulier avait été consacré à la situation sur le marché du travail des personnes d'origine étrangère peu qualifiées.

## 1.2. LES PERSONNES INFRASCOLARISEES SANS EMPLOI A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI

### 1.2.1. CARACTÉRISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI INOCCUPÉS INFRASCOLARISÉS

De nombreuses personnes qui n'ont pas obtenu de diplôme de l'enseignement primaire, ou qui ne maîtrisent pas les

compétences correspondantes, cherchent un emploi. Tant en Région wallonne qu'en Région bruxelloise, elles représentent une part importante de la demande d'emploi. Le nombre de personnes à la recherche d'un emploi est estimé par le nombre de personnes inoccupées, inscrites comme demandeurs d'emploi auprès des services publics de l'emploi (essentiellement, mais pas uniquement, des demandeurs d'allocations d'attente ou de chômage). Dans les bases de données administratives, la catégorie 'diplômés de l'enseignement primaire' correspond à l'ensemble des demandeurs d'emploi qui, soit sont diplômés du primaire au maximum, soit ont dit n'avoir obtenu aucun diplôme. Il s'agit donc d'un ensemble très hétérogène de personnes puisque certaines peuvent avoir suivi pendant 2, voire 3 ou 4 années, l'enseignement secondaire, sans obtenir de diplôme de ce niveau, alors que d'autres n'ont pas fréquenté l'école. Le critère du diplôme le plus élevé obtenu est utilisé à défaut d'une mesure plus fine de la capacité à lire et écrire<sup>8</sup>.

**En Région wallonne de langue française<sup>9</sup>, un peu plus d'un demandeur d'emploi inoccupé (DEI) sur 5 (23%) est diplômé au maximum du primaire. Au 31/12/2007, on comptait 55.669 personnes dans ce cas. Un peu plus d'un demandeur d'emploi infrascolarisé sur 2 (56%) était un homme ; 12% du total étaient de nationalité étrangère ; la majorité était âgée de 26 à 49 ans (30% avait 50 ans et plus). Une part non négligeable (16%) est constituée de**

8 Récemment des efforts ont été entrepris pour améliorer la précision du codage des niveaux d'études, notamment pour les diplômes obtenus à l'étranger. Dans le cadre du programme Job Focus, le FOREM développe des bilans de compétences, en priorité pour les personnes qui envisagent de s'engager dans les métiers en pénurie. Ces dispositifs permettent une mesure plus précise des compétences au niveau individuel mais ne sont pas utilisables pour l'instant dans une démarche d'analyse globale des compétences.

9 La Communauté germanophone n'est pas représentée au Comité de pilotage de l'alphabétisation. Les données relatives à cette Communauté n'ont pas été introduites dans l'analyse.

**jeunes de moins de 25 ans.** Ces 8.842 jeunes diplômés au maximum du primaire représentaient également 16% de l'ensemble des demandeurs d'emploi inoccupés<sup>10</sup> de moins de 25 ans. Cette proportion est particulièrement préoccupante alors que la scolarité est obligatoire jusque 18 ans<sup>11</sup>.

**En Région bruxelloise de régime linguistique francophone<sup>12</sup>, 13.089 personnes ayant été scolarisées (ou possédant un diplôme reconnu) en Belgique, inscrites comme demandeur d'emploi inoccupés au 31/12/2007, étaient diplômées au maximum du primaire ou n'avaient pas obtenu de diplôme, ce qui représentait 14% de la demande d'emploi. 32% des chômeurs bruxellois dont le suivi administratif s'effectue en français ont effectué leur scolarité à l'étranger. Parmi eux, on comptait, au 31/12/2007, 9.559 demandeurs d'emploi inoccupés ayant tout au plus un diplôme primaire. En totalisant ces deux catégories de DEI bruxellois, on peut estimer que 24,8% des demandeurs d'emploi dont la langue usuelle au niveau du dossier est le français sont infrascolarisés.** Comme en Région wallonne, les hommes sont légèrement majoritaires (54%)

10 La catégorie des demandeurs d'emploi inoccupés reprend également les jeunes qui bénéficient d'allocations d'attente. Cette catégorie est encore fort importante fin décembre, date à laquelle le comptage a été effectué. Ainsi au 31/12/07, 21.014 jeunes étaient en stage d'attente en Région wallonne de régime linguistique francophone en 5.902 jeunes en Région bruxelloise (régime linguistique francophone).

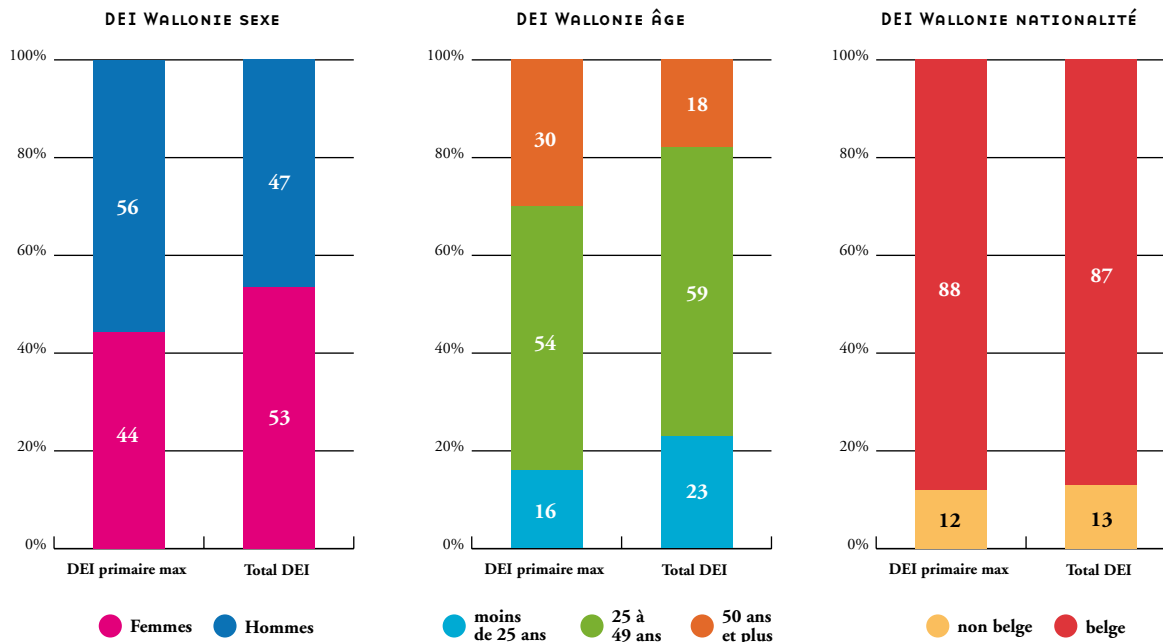
11 Ce constat rejoint celui des représentants du secteur de la jeunesse (hors école), invités à une rencontre avec le Comité de pilotage en 2008. Le compte rendu en est présenté dans le chapitre 4. Les intervenants ont relevé notamment le fait que de nombreux jeunes en difficulté ont interrompu leur parcours scolaire et ont des difficultés à utiliser la langue. Ainsi (selon Hougardy, *Rapport statistique intégré IPPJ et centre fermé provisoire d'Everberg* 2006. Service de coordination des IPPJ, Direction générale de l'aide à la jeunesse, Ministère de la Communauté française. 2007), 46% des jeunes pris en charge dans les Institutions Publiques de protection de la jeunesse en Communauté française en 2007 n'avaient pas encore obtenu, au moment de leur placement, le certificat d'études de base (primaire) (soit 405 garçons et 125 filles), alors que l'âge moyen des jeunes placés est de 16 ans et 2 mois.

12 Le terme «de régime linguistique francophone» signifie que la langue usuelle au niveau du dossier du demandeur d'emploi est le français.

parmi les personnes diplômées au maximum du primaire, 15% de celles-ci avaient moins de 25 ans (soit 1.991 jeunes). Par contre la part des personnes de plus de 50 ans parmi les DEI diplômés au maximum du primaire est plus faible en Région bruxelloise (une personne sur cinq, contre 30% en Région wallonne). Les DEI de nationalité étrangère sont proportionnellement près de deux fois plus nombreux parmi les infrascolarisés à Bruxelles qu'en Wallonie.

Les graphiques qui suivent rendent compte de ces profils différenciés des DEI diplômés au maximum du primaire dans les deux Régions. Les effectifs sont fournis en annexe. Le premier graphique compare les caractéristiques des demandeurs d'emploi diplômés au maximum du primaire par rapport aux caractéristiques de la population totale des demandeurs d'emploi inoccupés en Région wallonne de langue française.

Graphique 1. Comparaison des caractéristiques des demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) diplômés au maximum de l'enseignement primaire, d'une part, et du total des demandeurs d'emploi inoccupés, d'autre part. Région wallonne de langue française, 31/12/2007. En % du total des DEI de chaque catégorie.



Source : FOREM, Service d'Analyse du Marché du travail et de la formation. Calculs IWEPS

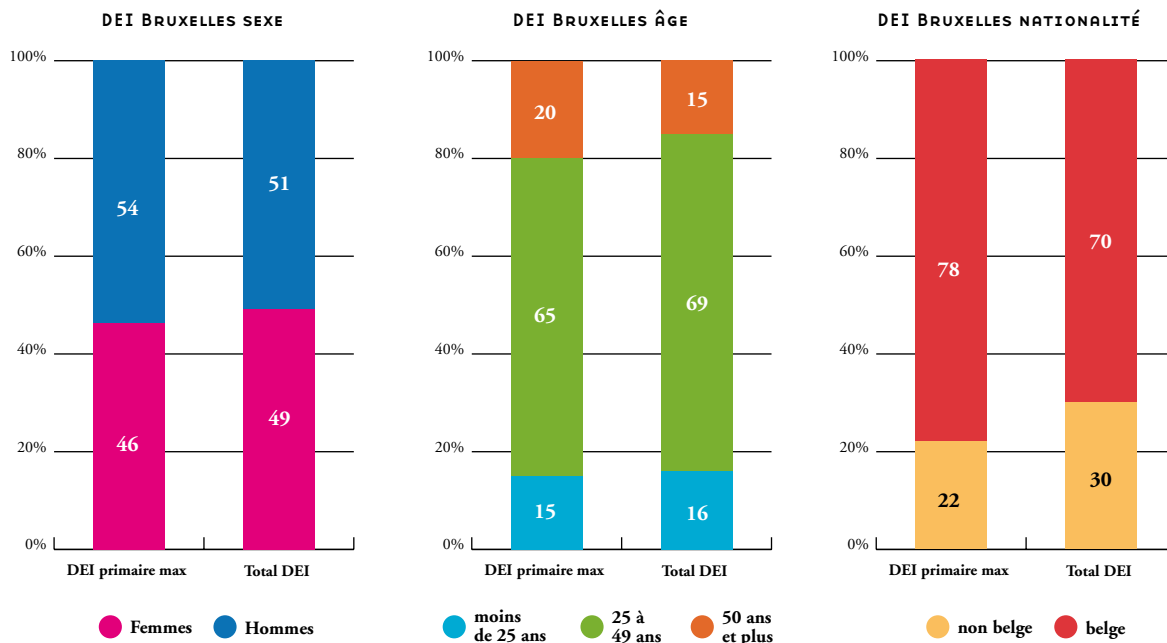
Aide à la lecture : En Région wallonne, 44% des DEI diplômés au maximum du primaire sont des femmes. Par contre, les femmes représentent 53% du total des DEI.

Le deuxième graphique présente une comparaison du même type mais cette fois parmi les demandeurs d'emploi inoccupés de la Région bruxelloise dont la langue usuelle au niveau des dossiers est le français.

Dans les deux Régions, par rapport à l'ensemble des demandeurs d'emploi, les personnes qui ont tout au plus obtenu un

diplôme du primaire, sont **plus fréquemment des hommes et sont plus âgés** que la moyenne. A Bruxelles (régime linguistique francophone), les personnes de nationalité étrangère sont proportionnellement plus nombreuses parmi les DEI qu'en Région wallonne mais, parmi les DEI infrascolarisés, la part des personnes de nationalité étrangère est plus faible que dans l'ensemble des DEI (22% contre 30%)<sup>13</sup>.

Graphique 2. Comparaison des caractéristiques des demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) diplômés au maximum de l'enseignement primaire, d'une part, et du total des demandeurs d'emploi inoccupés, d'autre part. Région bruxelloise régime linguistique francophone, 31/12/2007. En % du total des DEI de chaque catégorie.



Source : ACTIRIS Observatoire bruxellois du Marché du Travail et des Qualifications. Calculs IWEPS.

13 Des efforts ont été faits récemment dans les deux services publics de l'emploi pour recoder les diplômes obtenus à l'étranger. Les corrections effectuées expliquent en partie la baisse de la part des personnes de nationalité étrangère dans l'ensemble des DEI infrascolarisés (voir aussi graphiques 3 et 4). Le fait que des personnes d'origine étrangère ont pu avoir accès à la nationalité belge peut aussi expliquer une baisse dans les effectifs d'étrangers parmi les DEI.

En complément des informations présentées dans les graphiques, on peut relever également que la grande majorité (64% en Wallonie, 67% à Bruxelles) des demandeurs d'emploi inoccupés sont considérés comme **chômeurs de longue durée** (demandeurs d'emploi depuis 1 an au moins, sans interruption de la période de chômage de plus de trois mois (travail, maladie, formation professionnelle, dispense, ...)). Le chômage de longue durée est plus fréquent parmi les personnes qui n'ont pas obtenu de diplôme au-delà de l'enseignement primaire que dans la population totale. **Trois quart (73% en Wallonie, 76% à Bruxelles) des demandeurs d'emploi diplômés tout au plus du primaire sont en chômage sans interruption d'au moins trois mois depuis un an ou plus.**

Les proportions de chômage de longue durée des DEI infrascolarisés diffèrent peu selon le sexe ou la nationalité. Elles sont par contre plus élevées que la moyenne parmi les personnes de 50 ans et plus qui n'ont qu'un diplôme du primaire. En Wallonie, 64% des jeunes diplômés au maximum du primaire sont considérés comme demandeurs d'emploi inoccupés de longue durée. La part de chômage de longue durée est de 53% dans l'ensemble des jeunes DEI de moins de 25 ans. Les proportions de chômage de longue durée observées en Région bruxelloise (régime linguistique francophone) sont fort proches de celles observées en Wallonie, respectivement, 63% pour les jeunes DEI peu qualifiés contre 56% pour l'ensemble des jeunes DEI de moins de 25 ans.

### 1.2.2. EVOLUTION DES CARACTÉRISTIQUES DE LA DEMANDE D'EMPLOI INFRASCOLARISÉE

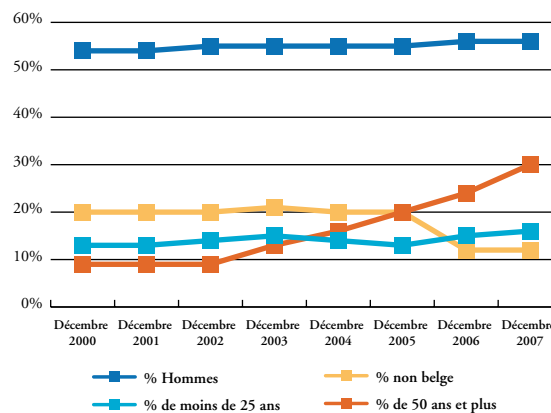
Le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés infrascolarisés est en diminution (voir tableau en annexe). Cette diminution s'explique en partie par des mises à l'emploi mais d'autres trajectoires sont possibles, comme le retrait du marché du travail.

En décembre 2005, en Région wallonne de langue française, le nombre de demandeurs d'emploi diplômés au maximum de l'enseignement primaire était proche de 70.000. **C'est en décembre 2007 qu'il était le plus faible.** On peut y voir un effet conjoncturel, combiné probablement à la montée en puissance de certains dispositifs publics ciblés sur les personnes moins qualifiées, comme les titres services. Depuis décembre 2006, on constate une baisse du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés, toutes catégories confondues.

Cette baisse ne se marque pas pour toutes les catégories de demandeurs d'emploi infrascolarisés. Le graphique suivant permet de mettre en évidence les évolutions différenciées selon les catégories d'âge ou de nationalité en comparant leur part relative sur plusieurs années successives.

Graphique 3 : Evolution 2000-2007 des caractéristiques des demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) diplômés au maximum du primaire (données au 31 décembre), en % de l'ensemble des diplômés au maximum du primaire. Région wallonne de langue française

#### EVOLUTION DES CARACTÉRISTIQUES DEI DIPLÔMÉS AU MAXIMUM DU PRIMAIRE. RÉGION WALLONNE DE LANGUE FRANÇAISE. EN %



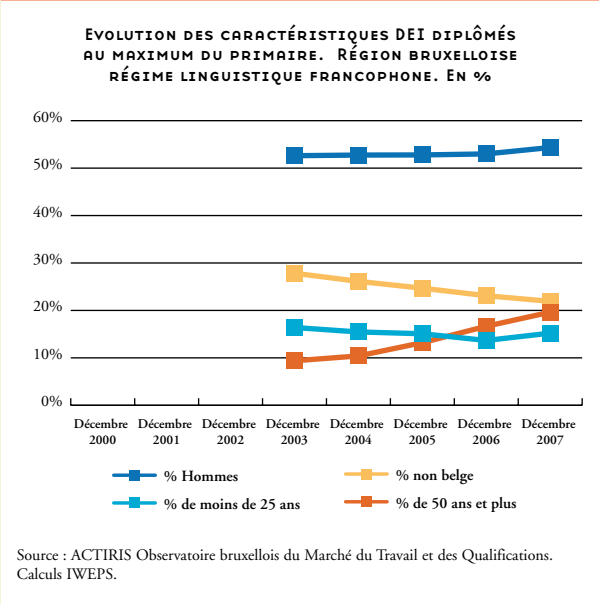
Source : FOREM, Service d'Analyse du Marché du travail et de la formation. Calculs IWEPES  
Aide à la lecture : A partir de décembre 2002, on constate une augmentation de la part des DEI de 50 ans et plus dans l'ensemble des DEI infrascolarisés.

La répartition selon le sexe et la part des moins de 25 ans dans l'ensemble des DEI infrascolarisés n'ont guère évolué sur la période considérée. Par contre parmi les personnes infrascolarisées, la diminution est importante pour les demandeurs d'emploi de nationalité étrangère<sup>14</sup>. A l'inverse, la part des demandeurs d'emploi de 50 ans et plus, peu qualifiés, a augmenté ces dernières années. Cette hausse s'explique, du moins en partie, par le changement de réglementation relative aux conditions d'obtention de la dispense d'inscription comme demandeur d'emploi. Entre

2002 et mi-2004, cette dispense a été progressivement portée de 50 à 58 ans. Ces personnes restent dès lors plus longtemps disponibles sur le marché du travail. Le nombre de jeunes demandeurs d'emploi diplômés au maximum du primaire a connu un pic en décembre 2003. Il est en très légère diminution depuis 2003.

Les évolutions sont moins marquées en Région bruxelloise (régime linguistique francophone), mais la période d'observation est plus courte. La tendance à l'augmentation de la part de personnes âgées de 50 ans et plus diplômées au maximum du primaire peut y être observée également, ainsi qu'une légère baisse de la part des DEI de nationalité étrangère qui n'ont pas de diplôme plus élevé que le primaire.

**Graphique 4 : Evolution 2003-2007 des caractéristiques des demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) diplômés au maximum du primaire (données au 31 décembre), en % de l'ensemble des diplômés au maximum du primaire. Région bruxelloise régime linguistique francophone**

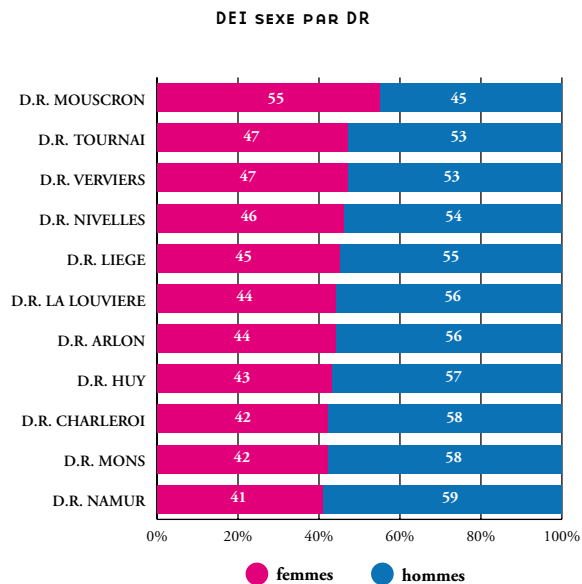


**1.2.3. APPROCHE TERRITORIALE INFRARÉGIONALE, EN WALLONIE, DES DEMANDEURS D'EMPLOI INOCCUPÉS INFRASCOLARISÉS**

Dans la perspective de la mise en place des plateformes territoriales Alpha en Région wallonne, le dernier axe d'analyse de la demande d'emploi peu qualifiée sera l'axe territorial. Le graphique 5 fournit une image différenciée des caractéristiques des demandeurs d'emploi inoccupés diplômés au maximum du primaire dans les différentes Directions régionales du FOREM. Les effectifs sont repris dans un tableau en annexe.

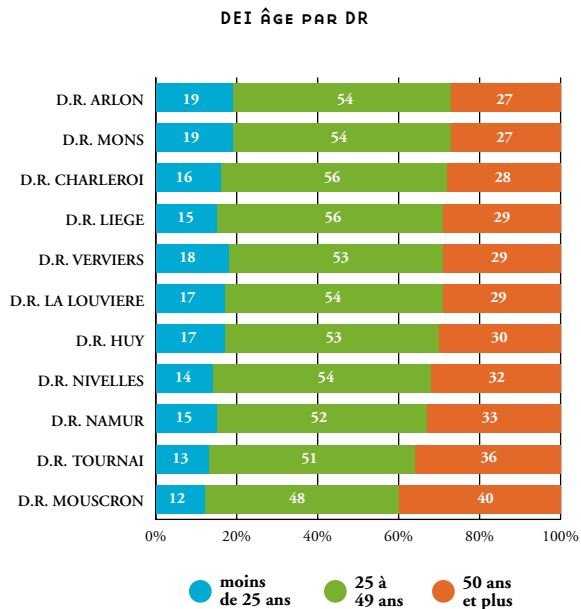
14 Voir note 13

Graphique 5 : Caractéristiques des demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) diplômés au maximum de l'enseignement primaire.  
Région wallonne de langue française, 31/12/2007.  
Classement des Directions régionales selon la part des hommes parmi les DEI infrascolarisés.



Source : FOREM, Service d'Analyse du Marché du travail et de la formation.  
Calculs IWEPS

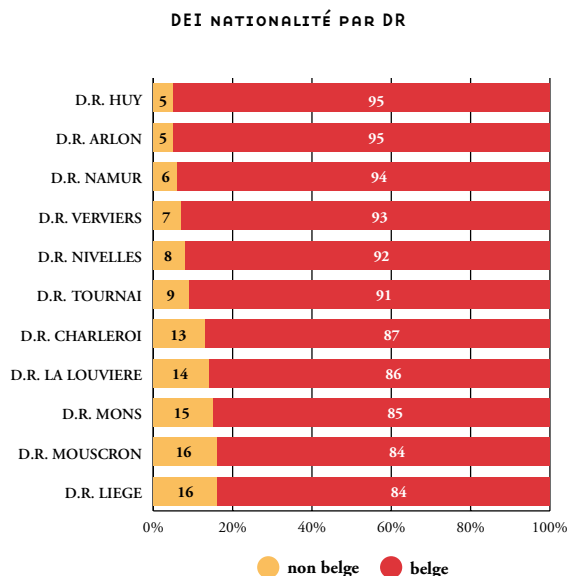
Graphique 6 : Caractéristiques des demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) diplômés au maximum de l'enseignement primaire.  
Région wallonne de langue française, 31/12/2007.  
Classement des Directions régionales selon la part des personnes de 50 ans et plus parmi les DEI infrascolarisés.



Source : FOREM, Service d'Analyse du Marché du travail et de la formation.  
Calculs IWEPS



Graphique 7 : Caractéristiques des demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) diplômés au maximum de l'enseignement primaire. Région wallonne de langue française, 31/12/2007. Classement des Directions régionales selon la part des personnes de nationalité étrangère parmi les DEI infrascolarisés.



Source : FOREM, Service d'Analyse du Marché du travail et de la formation. Calculs IWEPS

Les différences les plus importantes sont observées dans la part des demandeurs d'emploi de nationalité étrangère. Ceux-ci sont proportionnellement plus nombreux à Liège, Mouscron, Mons, La Louvière et Charleroi. Par contre, dans les Directions de Huy, d'Arlon et de Namur, moins de 10% des DEI diplômés du primaire sont des étrangers. La population potentiellement bénéficiaire d'actions d'alphabétisation est très majoritairement belge.

Pour les autres caractéristiques utilisées, soit le sexe et la catégorie d'âge, les écarts entre Directions sont plus faibles. Seule la Direction de Mouscron présente un profil clairement différent lié aux nombreuses pertes d'emploi dans le secteur textile qui ont affecté majoritairement des femmes, en particulier âgées de plus de 50 ans. Dans cette Direction, de nombreux demandeurs d'emploi ont gardé leur nationalité française bien qu'ils résident depuis longtemps en Belgique.

La part des jeunes parmi les DEI diplômés au maximum du primaire est légèrement plus importante dans les Directions régionales d'Arlon et de Mons.

Le tableau en annexe reprend en détail les nombres de DEI diplômés au maximum du primaire dans les différentes Directions du FOREM ainsi que leur évolution.

Deux Directions régionales se distinguent par le volume important de demandeurs d'emploi inoccupés infrascolarisés qui y sont inscrits, ce sont les Directions de Charleroi et de Liège. Les fluctuations dans les volumes de DEI sont semblables quelles que soient les zones, en particulier, la baisse observée à partir de 2006.

### 1.3. LES PERSONNES INFRASCOLARISEES EN EMPLOI : PROFESSIONS EXERCEES

Bien qu'éprouvant des difficultés à lire et écrire, de nombreuses personnes exercent un métier<sup>15</sup>. Les données reprises dans cette partie visent à mettre en évidence les métiers exercés plus fréquemment par les personnes infrascolarisées. Les enquêtes menées dans la partie francophone du

15 Selon l'enquête sur les forces de travail, un peu moins d'un tiers des personnes diplômées au maximum du primaire ont un emploi.

pays ne permettent pas d'estimer la situation d'illettrisme. Les estimations qui suivent sont basées sur le niveau du diplôme le plus élevé obtenu. Le niveau du diplôme fournit une mesure imparfaite du niveau des compétences, surtout pour les personnes qui sont au travail depuis plusieurs années. Mais, à l'heure actuelle, il s'agit de la seule information disponible. Les personnes qui n'ont pas obtenu de diplôme de l'école primaire sont potentiellement susceptibles de suivre des formations en alphabétisation, dans leur milieu professionnel ou en dehors. Celles qui n'ont pas obtenu de diplôme de l'enseignement secondaire peuvent aussi demander à suivre une formation en alphabétisation si leur parcours personnel ou professionnel ne leur a pas permis de maintenir un niveau suffisant de compétences pour être à l'aise avec l'écrit.

Les personnes les moins qualifiées exercent des professions spécifiques, tant comme ouvriers que comme employés. L'enquête socio-économique générale de 2001 fournit une estimation, basée sur un échantillon de réponses<sup>16</sup>, des professions exercées par les personnes qui n'ont pas suivi un enseignement ou sont diplômées au maximum de l'enseignement primaire.

Les tableaux de l'annexe reprennent, pour l'ensemble des Régions wallonne et bruxelloise, successivement, pour les 18-64 ans et pour trois catégories d'âge, par sexe, les effectifs dans les 10 professions les plus fréquentes exercées par les personnes qui ont déclaré avoir obtenu au maximum un

diplôme de l'enseignement primaire. Pour permettre les comparaisons, les tableaux reprennent également la part relative de chaque profession par rapport au total des personnes dont la profession est connue dans chaque classe d'âge. Les effectifs de la classe d'âge 18-29 ans sont faibles par rapport à ceux observés dans les classes d'âge plus âgées. Les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Certaines catégories de professions sont citées tant par les hommes que par les femmes diplômés au maximum du primaire, c'est par exemple le cas de celles classées sous les intitulés 'autres employés de bureau', 'intendants et personnels des services de la restauration', 'ouvriers de l'assemblage', 'vendeurs et démonstrateurs en magasin',...

**La profession exercée peut cependant être fortement dépendante du sexe de la personne.** Ainsi les professions 'autres personnels des services directs aux particuliers' ou 'personnel soignant et assimilé' n'apparaissent pas dans le tableau masculin des professions les plus fréquentes. A l'inverse, le tableau des professions fréquentes chez les femmes, ne reprend pas de métiers lourds dans le secteur du bâtiment ou la catégorie 'conductrices de véhicules à moteur'.

**Au total, près d'un tiers des femmes de 18 à 64 ans peu qualifiées sont aide-ménagères, 8% travaillent comme vendeuses et 7% dans des services de restauration ou comme employées de bureau.**

Parmi les hommes, l'éventail des professions est plus large: les métiers les plus fréquents parmi les hommes de 18 à 64 ans peu qualifiés sont ceux de conducteurs de véhicules à moteur (10%), d'ouvriers du bâtiment (gros œuvre et finition) (respectivement 8,5% et 5%), d'ouvriers de l'assemblage (6%). Les catégories 'autres employés de bureau' et 'aides de ménage et autres aides, nettoyeurs et blanchisseurs' représentent chacune 5% du total des professions connues.

**Des évolutions dans la part relative des différents métiers apparaissent lorsqu'on compare les catégories d'âge.** Certains métiers sont plus représentés parmi la main d'œuvre

16 Seuls 20% de l'ensemble des questionnaires remplis ont été sélectionnés par le Service public fédéral Economie pour l'encodage des professions. En Wallonie et à Bruxelles, parmi les personnes de 18 à 64 ans diplômées au maximum du primaire dont les questionnaires ont été sélectionnés pour le codage, seules 34% avaient un emploi rémunéré. Une part de celles-ci (14%) n'a cependant pas répondu à la question sur la profession. L'analyse qui suit se base sur 20.469 questionnaires où figure la mention d'une profession exercée par des personnes de 18 à 64 ans diplômées au maximum du primaire. La nomenclature des professions utilisée est celle du Service public fédéral Economie, Direction générale Statistiques et Informations économiques.

peu qualifiée, mais jeune, alors que d'autres sont plus souvent exercés par des personnes âgées diplômées au maximum du primaire.

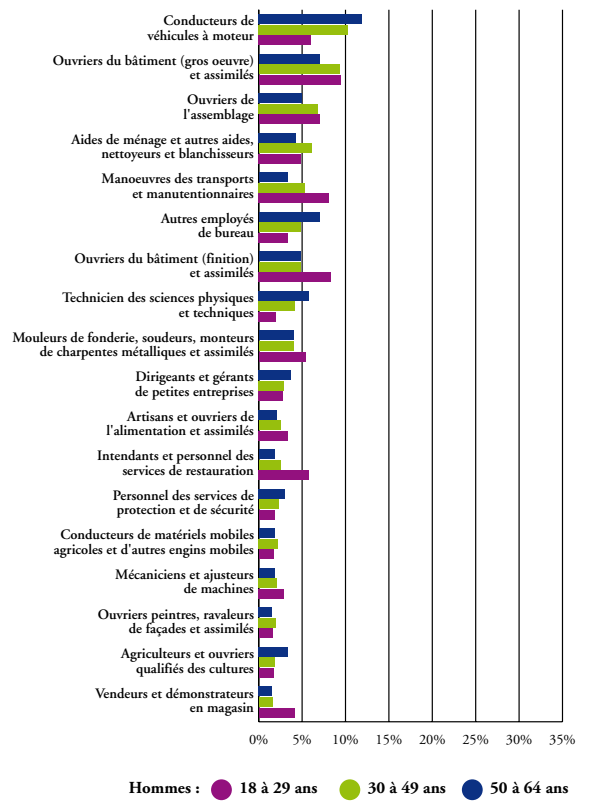
La polarisation des professions féminines s'accroît dans la catégorie d'âge des 30 à 49 ans. Un tiers des femmes de cette génération, diplômées au maximum du primaire, dont le métier est connu, sont classées comme 'aides ménagères'. La part des vendeuses et des 'autres personnels des services directs aux particuliers' est deux fois plus faible parmi les 30 à 49 ans que dans la catégorie d'âge plus jeune. Par contre, cette tranche d'âge compte proportionnellement plus que dans la tranche d'âge plus jeune, de femmes qui travaillent comme 'personnel soignant et assimilé' ou 'ouvrières de l'assemblage'.

Chez les hommes de 30 à 49 ans, par rapport à la catégorie d'âge plus jeune, on constate une diminution de la part relative, notamment, des ouvriers du bâtiment ( finition), des 'intendants et personnel des services de restauration' et des 'manœuvres des transports et manutentionnaires'. A l'inverse, les 'conducteurs de véhicules à moteur' sont plus répandus parmi les hommes plus âgés que parmi les plus jeunes.

Parmi les personnes diplômées au maximum du primaire, dans la catégorie d'âge des 50 à 64 ans, la part relative des 'autres employés de bureau' et celle des 'dirigeants et gérants de petites entreprises' est plus importante que dans la génération précédente, quel que soit le sexe. Cette évolution reflète probablement le fait que les personnes plus âgées, même si elles n'ont obtenu qu'un diplôme du primaire, s'orientent, en fonction des acquis de l'expérience, vers des métiers de type tertiaire mais aussi le fait que les personnes peu qualifiées qui travaillaient comme ouvriers se retirent plus tôt du marché du travail.

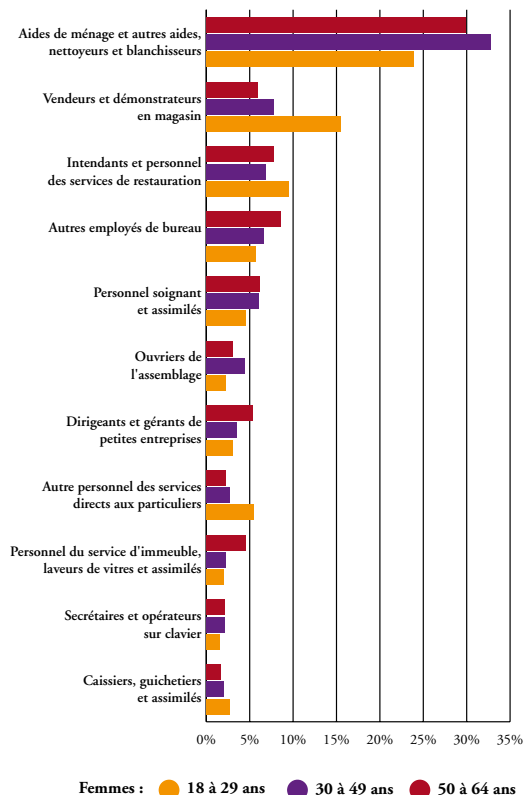
Dans la population féminine de 50 à 64 ans, les personnes diplômées au maximum du primaire, exercent encore majoritairement des professions d'aides ménagères, même si on constate une baisse de la part relative de cette catégorie de professions par rapport à la génération précédente.

**Graphique 8 : Professions les plus fréquentes parmi les hommes diplômés au maximum du primaire, par catégorie d'âge.**  
 En % de l'ensemble des professions connues dans la catégorie d'âge. Classement par ordre décroissant de l'importance dans la catégorie d'âge la plus représentée, celle des 30 à 49 ans. Régions wallonne et bruxelloise.



Source : Enquête socio-économique générale 2001. Calculs TEF ULB  
 Aide à la lecture : les conducteurs de véhicules à moteur représentent 6% de l'ensemble des hommes de 18 à 29 ans diplômés au maximum du primaire dont la profession est connue. Dans les deux classes d'âge supérieures, la part relative des travailleurs exerçant ce métier est plus importante : plus de 10% pour les hommes de 30 à 49 ans, et près de 12% dans la catégorie d'âge des 50 à 64 ans.

Graphique 9 : Part relative des professions les plus fréquentes parmi les femmes diplômées au maximum du primaire, par catégorie d'âge. En % de l'ensemble des professions connues dans la catégorie d'âge. Classement par ordre décroissant de l'importance dans la catégorie d'âge la plus représentée, celle des 30 à 49 ans. Régions wallonne et bruxelloise.



Source : Enquête socio-économique générale 2001. Calculs TEF ULB

#### 1.4. CAPITAL SOCIAL DES PERSONNES INFRASCOLARISÉES

La notion de 'capital social' permet d'élargir l'analyse au-delà de la question de l'insertion professionnelle en prenant en compte d'autres éléments significatifs de la vie des personnes qui n'ont pas été scolarisées ou qui éprouvent des difficultés à lire et écrire parce que leur scolarité a été courte<sup>17</sup>. Les personnes en situation d'analphabétisme n'éprouvent pas toutes des difficultés dans leur vie sociale mais les tendances qui se dégagent des analyses indiquent que les risques d'isolement, par exemple, sont plus fréquents parmi les personnes peu qualifiées. Le fait de suivre des cours d'alphabétisation, au-delà de l'apprentissage de la langue, permet à de nombreuses personnes de recréer du lien social.

Les données exploitées<sup>18</sup> ici proviennent de la deuxième<sup>19</sup> vague de l'enquête *Identités et capital social* en Wallonie. Cette enquête quantitative a été menée conjointement par le CLEO-ULg et l'IWEPS mi-2007 auprès d'un échantillon probabiliste de 1.236 individus de 18 ans et + résidents en Wallonie<sup>20</sup>.

Différentes facettes des principaux indicateurs du capital social sont prises en compte, principalement les liens et réseaux sociaux, en particulier sous l'angle de l'entraide et de l'engagement associatif et citoyen, ainsi que les normes

- 17 Le premier *Etat des lieux de l'alphabétisation* (Comité de pilotage de l'alphabétisation, 2006), reprenait déjà quelques éléments d'analyse de la vie sociale en fonction du niveau de diplôme le plus élevé obtenu.
- 18 Des exploitations plus détaillées seront publiées dans un ouvrage en préparation dans la collection *Economie et Société* chez l'éditeur De Boeck.
- 19 En Wallonie, la première recherche quantitative dans le champ d'études du capital social a été menée conjointement par le Centre d'Étude de l'Opinion (CLEO) de l'Université de Liège et l'IWEPS en 2004 (Houard, Jacquemain, 2006).
- 20 L'enquête a aussi été menée en Région bruxelloise mais la représentativité de l'échantillon n'est pas suffisante pour pouvoir en dégager des conclusions au niveau régional.

et valeurs, en particulier la confiance interpersonnelle et dans les institutions. L'analyse tente d'établir les divergences mais aussi les ressemblances des attitudes, opinions et comportements des personnes diplômées au maximum de l'enseignement primaire<sup>21</sup> par rapport aux personnes qui ont obtenu au minimum un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur, en rapport à ces enjeux sociaux (voir aussi Fontaine et alii. 2008).

Les personnes diplômées au maximum du primaire, comparées aux personnes qui ont poursuivi leur scolarité, ont des caractéristiques sociodémographiques particulières. Ainsi, elles vivent plus souvent seules, sont en moyenne plus âgées, sont moins nombreuses à travailler et, quand elles travaillent, elles sont plus souvent 'ouvriers' ou 'artisans / indépendants'. Elles disent également plus souvent appartenir à la classe ouvrière<sup>22</sup>. La part des personnes pensionnées parmi les infrascolarisés est élevée. Il n'y a pas, dans cette enquête, plus de personnes nées à l'étranger parmi les diplômés au maximum du primaire que dans les autres catégories de population, même si, globalement, plus de personnes peu qualifiées disent que le français n'est pas leur langue maternelle.

Comme les enquêtes sur les revenus et conditions de vie le rappellent, le risque de pauvreté est beaucoup plus grand pour les personnes peu qualifiées<sup>23</sup>. Dans l'enquête *Identités et capital social*, 11% des personnes diplômées au maximum du primaire disent qu'elles ne sont pas satisfaites ou

21 La taille de l'échantillon de l'enquête ne permet pas d'isoler les personnes qui n'ont obtenu aucun diplôme, et encore moins celles qui éprouvent des difficultés par rapport à l'écrit. La catégorie retenue est celle des personnes 'infrascolarisées' car disposant au maximum d'un diplôme d'études primaires. Elles étaient 233 dans l'enquête de 2007.

22 Voir aussi la partie du chapitre relative aux professions exercées.

23 Les données publiées ne permettent cependant pas de distinguer, parmi les personnes peu qualifiées, celles qui n'ont pas obtenu de diplôme ou un diplôme du primaire uniquement, de celles qui ont poursuivi leur scolarité jusqu'au niveau secondaire inférieur.

pas du tout satisfaites de leur bien-être matériel (contre 7% pour l'ensemble des personnes qui ont obtenu un diplôme plus élevé)

Un peu plus d'un tiers des personnes infrascolarisées (37%) déclare vivre dans des quartiers où il y a des problèmes de chômage ou de pauvreté (contre 29% parmi les personnes qui ont poursuivi des études). Un peu plus de 13% des personnes diplômées au maximum du primaire se disent pas du tout ou plutôt pas satisfaites de l'endroit où elles habitent (pour 7% parmi les plus diplômés). Si l'âge intervient comme facteur explicatif de la perception du lieu de vie, le diplôme reste une variable significative<sup>24</sup>.

Les tableaux suivants permettent de comparer les personnes diplômées au maximum de l'enseignement primaire et celles qui ont un niveau d'études secondaire inférieur au minimum sur quelques dimensions importantes du capital social.

**Isolement et entraide : Différences significatives<sup>25</sup> entre diplômés au maximum du primaire et diplômés au minimum du secondaire inférieur. En % des réponses de chaque catégorie de diplôme. Wallonie, 2007.**

	Diplômés au maximum du primaire	Etudes secondaires inférieures au minimum
« En dehors de membres de votre ménage, combien d'amis proches avez-vous personnellement ? ». <b>Réponse : aucun</b>	21	7
« Etes-vous membres d'associations ou de clubs de sport ? ». <b>Réponse : jamais été membre</b>	71	51
« Etes-vous membres d'associations culturelles ou socio-culturelles ? ». <b>Réponse : jamais été membre</b>	93	80
« Nombre total d'associations dont vous êtes membres ». <b>Réponse : aucune</b>	68	46
« Vous arrive-t-il de vous sentir seul ? ». <b>Réponse : très souvent</b>	12	6

24 Modélisation linéaire généralisée (log linéaire).

25 Pour l'ensemble de la question, test Khi-deux, signification asymptotique bilatérale  $\leq 0,05$ .

« Vous arrive –t-il de vous sentir seul ? ».		
Réponse : jamais	54	61
« Si vous deviez emprunter une petite somme d'argent <sup>26</sup> , à combien de personnes de votre famille pensez-vous pouvoir vous adresser ? ».		
Réponse : aucune	37	18
Ressources disponibles dans la famille (indice combiné). Réponse : moins de 5 personnes citées comme ressources sur le total des items	28	10
Ressources disponibles au total (indice combiné <sup>27</sup> ). Réponse : moins de 5 personnes citées comme ressources sur le total des items	14	2
« En général, êtes-vous satisfaits du soutien dont vous disposez en cas de besoin ?		
Réponse : Tout à fait satisfait	36	48

Source : Enquête « *Identités et capital social en Wallonie 2007* ». Calculs : CLEO- ULg.

Le sentiment de solitude affecte plus souvent les personnes infrascolarisées qui déclarent, plus fréquemment que les personnes qui ont poursuivi des études, se sentir très souvent seules ; en moyenne, elles comptent moins d'amis proches, sont moins souvent membres<sup>28</sup> d'associations, notamment sportives ou culturelles. Elles peuvent moins souvent compter sur d'autres pour emprunter de petites sommes d'argent, et, en général, disent avoir moins de ressources dans la famille ou en général. Elles sont moins souvent satisfaites du soutien et de l'aide qu'elles reçoivent et de la vie en général.

26 L'équivalent d'une semaine de vos revenus, par exemple, de l'ordre de 300 euros.

27 Indice construit à partir des questions suivantes :  
 - Si vous deviez emprunter une petite somme d'argent (l'équivalent d'une semaine de vos revenus par exemple, ou de l'ordre de 300 euros)  
 - Si vous aviez besoin de vous confier ou de parler de vos problèmes  
 - Si vous aviez besoin d'un conseil ou d'une aide pour vous aider à remplir vos formalités administratives  
 - Si vous deviez être hébergé en cas de nécessité  
 - Si vous aviez besoin de vous faire conduire quelque part  
 - Si vous aviez besoin de quelqu'un pour prendre soin d'une personne dépendante vivant dans votre foyer (enfant, personne âgée, handicapée,...)

28 Il n'a pas été fait ici de distinction selon le degré d'engagement dans la vie des associations.

Les personnes qui travaillent, quel que soit leur niveau de diplôme, déclarent plus souvent être membres d'associations que les personnes sans emploi. Les résultats observés sur ces dimensions sont également fonction de l'âge. Les personnes plus âgées se sentent plus souvent seules et disent pouvoir moins compter sur de l'aide extérieure. La capacité à faire confiance est une autre des dimensions importantes du capital social.

**Confiance et utilité sociale : Différences significatives<sup>29</sup> entre diplômés au maximum du primaire et diplômés au minimum du secondaire inférieur. En % des réponses de chaque catégorie de diplôme. Wallonie, 2007.**

	Diplômés au maximum du primaire	Etudes secondaires inférieures au minimum
« Dans votre famille, avez-vous confiance ? ».		
Réponses : pas du tout et peu	11	4
« Dans vos amis, avez-vous confiance ? ».		
Réponses : pas du tout et peu	13	4
« Dans vos voisins, avez-vous confiance ? ».		
Réponses : pas du tout et peu	23	15
Confiance dans les institutions. Indice combiné <sup>30</sup> . Score maximum 2 (pas du tout confiance ou peu confiance)	20	7,5
« Tout le monde ne possède pas les mêmes chances pour progresser dans la société. Si vous comparez vos chances avec celles de la plupart des gens, diriez-vous que vous avez .... »		
Réponse : Beaucoup moins ou moins de chances	23	7
« Certaines personnes se sentent abandonnées par la société. Vous arrive-t-il d'avoir parfois ce sentiment ? ». Réponse : Souvent	15	4
« J'ai le sentiment de jouer un rôle utile dans la société ». Réponses : tout à fait d'accord ou plutôt d'accord	45	70

Source : Enquête « *Identités et capital social en Wallonie 2007* ». Calculs : CLEO- ULg.

29 Pour l'ensemble de la question, test Khi-deux, signification asymptotique bilatérale  $\leq 0,05$ .

30 Indice combiné à partir des réponses fournies aux questions sur la confiance dans la Région Wallonne, l'Etat belge, l'Europe, la justice, les médias, l'enseignement, les entreprises, les services publics, le monde associatif.

En Wallonie, en 2007, les personnes peu scolarisées ont tendance à avoir moins confiance dans leur famille, leurs amis, leurs voisins et dans une série d'institutions. A ce niveau, le diplôme semble avoir une valeur explicative plus forte que l'âge mais la confiance est plus répandue parmi les jeunes que parmi les personnes plus âgées.

**Le sentiment d'injustice sociale est plus fort parmi les personnes qui n'ont pas poursuivi d'études.** Un parcours scolaire court est associé au sentiment d'avoir moins de chances de progresser, quel que soit l'âge, et à un sentiment plus intense d'être abandonné par la société. Les personnes moins scolarisées disent également n'avoir pas le sentiment de jouer un rôle utile dans la société. Une majorité de ces personnes ne participe pas à la vie politique.

### 1.5. ELEMENTS DE CONCLUSION

24

Les différents éléments repris dans ce chapitre permettent de préciser les caractéristiques des personnes susceptibles de bénéficier de formations en alphabétisation, bien que les indices utilisés se limitent à une mesure indirecte des difficultés, à travers le niveau du diplôme le plus élevé obtenu.

Près de 25% de la demande d'emploi est constituée de personnes diplômées au maximum de l'enseignement primaire. Pour ces personnes, des cours d'alphabétisation se mettent en place (voir chapitre 7) mais ils ne sont suivis que par une part très faible des demandeurs d'emploi peu qualifiés. En Région wallonne de langue française et en Région bruxelloise (régime linguistique francophone) ces demandeurs d'emploi peu qualifiés sont majoritairement des hommes. Leurs profils sont quelque peu différents selon les Régions : la part des personnes âgées de 50 ans et + est plus importante en Région wallonne, la part des personnes de nationalité étrangère est plus importante en

Région bruxelloise. Dans les deux Régions, 15% des demandeurs d'emploi inoccupés dont le diplôme le plus élevé est celui de l'enseignement primaire, sont des jeunes de moins de 25 ans. Ce constat appelle à des actions de remédiation dans le courant de la scolarité mais interpelle également les opérateurs de la formation d'adultes. Nous manquons de données pour évaluer l'impact des formations d'alphabétisation sur le parcours des demandeurs d'emploi.

Des spécificités sous-régionales ont pu également être mises en évidence en Wallonie dans les caractéristiques des demandeurs d'emploi inoccupés diplômés au maximum de l'enseignement primaire, notamment dans la répartition selon les catégories d'âge et dans la proportion de population d'origine étrangère, ce qui plaide pour des actions concertées au niveau sous-régional.

Les personnes diplômées au maximum de l'enseignement primaire qui ont un emploi exercent des professions bien spécifiques. On relèvera en particulier la part importante des métiers d'aide-ménagère dans la population féminine. Les métiers exercés par les hommes peu qualifiés sont plus variés, bien que les métiers d'ouvriers du bâtiment soient fréquents, en tout cas parmi les plus jeunes. On a pu relever des différences selon les catégories d'âge sans qu'il soit possible, à ce stade de l'analyse, de savoir si ce sont principalement les personnes qui changent de professions en cours de carrière ou si la demande du marché, pour ces professions peu qualifiées, évolue.

Une personne infrascolarisée qui travaille a probablement un niveau de compétences plus élevé qu'une personne qui a suivi le même parcours scolaire mais n'a jamais travaillé. Il n'en reste pas moins que parmi les personnes infrascolarisées qui travaillent plusieurs éprouvent probablement des difficultés à utiliser l'écrit. Les éléments repris dans ce cha-

pitre rendent compte de la diversité des professions potentiellement concernées par des actions de sensibilisation et de formations en alphabétisation.

La dernière partie du chapitre, rappelle les difficultés sociales et relationnelles qui peuvent être mises en relation, dans nos sociétés, avec un faible niveau de scolarisation. Les personnes diplômées au maximum du primaire se sentent plus souvent seules et se plaignent plus souvent du manque de soutien de la famille et des amis. Elles disent avoir moins confiance dans les institutions et éprouvent plus que les autres catégories de population un sentiment d'injustice sociale. Elles sont souvent exclues du marché du travail, du monde culturel et associatif et des activités politiques et citoyennes.

Les résultats de ces enquêtes, non spécifiques à la problématique de l'alphabétisation, ne permettent pas de rendre compte des situations problématiques et des demandes qui émanent des personnes qui éprouvent des difficultés à lire et à écrire. Il reste en particulier difficile d'obtenir une image précise des besoins des populations d'origine étrangère, scolarisées dans une autre langue.

## BIBLIOGRAPHIE

Cortese V., Hamzaoui M., Valkeneers A. & Veinstein M. (TEFULB), Booghmans M., Loyen R., Stevens E., Vermandere C. (WAV-KUL) (2007), *Monographie Scolarité et Emploi*, Programme Atlas, Politique scientifique fédérale.

Comité de pilotage permanent sur l'alphabétisation des adultes (2006), *Etat des lieux de l'alphabétisation en Communauté française Wallonie-Bruxelles. Premier exercice. Données 2004-2005*, 2006.

Comité de pilotage permanent sur l'alphabétisation des adultes (2007), *Etat des lieux de l'alphabétisation en Communauté française Wallonie- Bruxelles. Deuxième exercice. Données 2005-2006*, 2007.

Fontaine S., Heselmans F., Italiano P. Pieters, J. (2008) Premiers résultats de l'enquête 2007 sur le capital social et les identités en Wallonie. In *Les brèves de l'IWEPS*, N°2. février 2008.

Houard J., Jacquemain M. (eds) (2006), *Capital social et dynamique régionale*. De Boeck Université, Bruxelles.

Service de la Recherche du Secrétariat général, Ministère de la Communauté française (2008), L'alphabétisation : quels publics ? Quelles formations ? in *Faits et gestes. Débats et recherches en Communauté française Wallonie Bruxelles*. numéro 25, printemps 2008. <http://www.faitsetgestes.cfwb.be/accueil2.asp>